DJ

REPUBLIQUE DU BENIN
-------&&------
FRATERNITE - JUSTICE - TRAVAIL
-------&&------
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
-------&&------

DECRET N° 2014-616 DU 9 OCTOBRE 2014

portant nominations et promotions à titre exceptionnel, civil et étranger dans l'Ordre du Mérite du Bénin.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;

Vu la loi n° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la loi n°2002-17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;

Vu la loi n°87-018 du 21 septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;

Vu le décret n° 2013-457 du 08 octobre 2013 portant composition du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2009-051 du 02 mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;

Vu le décret n° 2013- 265 du 12 juin 2013 portant nomination de Monsieur Roger Imorou GARBA en qualité de Vice -Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;

Vu les décrets n°99-243 du 14 mai 1999 et 2013-390 du 26 septembre 2013 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

Vu la lettre n° 677/PR/DC/SP-C du 24 juin 2014;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin

DECRETE

Article 1er : sont nommées et promues à titre exceptionnel, civil et étranger dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade de Commandeur pour prendre rang du mardi 24 juin 2014, date de leur réception dans l'ordre, les personnalités étrangères en visite officielle au Bénin dont les noms suivent :

- Professeur **Serif Ali TEKALAN**, Recteur de l'Université Fathi.
- Monsieur **Ekrem DERIRTAS**, Président de la Chambre de Commerce d'Izmir.

Article 2 : sont nommées et promues à titre exceptionnel, civil et étranger dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade d'Officier pour prendre rang du mardi 24 juin 2014, date de leur réception dans l'ordre, les personnalités étrangères en visite officielle au Bénin dont les noms suivent :

Messieurs :

1- **Cuneyt KAYA**, Président de SAMDED/Consul du Bénin à Kirikalle ;
2- **Mehmet Artuna AYSUN**, Consul du Bénin à Izmir ;
3- **Orhan KURAL**, Consul du Bénin à Istanbul ;

Article 3 : Le présent décret sera publié au journal officiel.

Fait à Cotonou, le 09 octobre 2014

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand – Maître de l'Ordre National du Bénin.

Dr. Boni YAYI

La Grande Chancelière de
l'Ordre National du Bénin,

Dr. Koubourath OSSENI

Ampliations : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – HCJ 2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTERES 27 – GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 12 - DPE – DCC – INSAE3 – IGE – CSM – DCCT 3 – BN – DAN – ONIP 3 – UNB – FASJEP – ENA 3 – JORB 2 – INTERESSES 05.